



1 rue du Moulin de Mussey  
55000 VAL D'ORNAIN  
Tél : 03.29.78.53.76

**ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE N°18/2021**

**INTERDICTION DE CIRCULATION**

## LE MAIRE

### Le Maire de Val d'Ornain ;

- Vu** le code de la voirie routière, ;
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;
- Vu** le Code Général des propriétés et des personnes publiques ;
- Vu** le Code de la route et notamment les articles R411.25 et R417.10 ;
- Vu** le Code de la Voirie routière ;
- Vu** les lois et instructions sur les voiries publiques ;
- Vu** le code pénal et notamment l'article L610-5 ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation le temps des travaux sur le chemin dit de Rembercourt à Varney

# ARRÊTE

### Article 1 :

En raison des travaux de réfection du chemin dit de Rembercourt, la circulation sera interdite à tous véhicules **sauf pour les riverains et ce jusqu'à la fin des travaux**

### Article 2 :

La signalisation découlant des présentes prescriptions sera conforme aux dispositions réglementaires, et mis en place par les services techniques de la commune de Val d'Ornain.

### Article 3 :

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- affichage en mairie de Val d'Ornain,
- affichage aux extrémités de la section réglementée,
- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire.

### Article 4 :

Nonobstant la période fixée à l'article 1, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux par la levée de la signalisation.

### Article 5 :

Le Maire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Val d'Ornain, le 27 juillet 2021

Le Maire  
**Signé**  
Jean-Paul REGNIER